

Une large réorganisation ébranle l'école genevoise

Tribune de Genève
12.03.2015

Aurélie Toninato

Bâtiments scolaires La ministre de l'Instruction publique a présenté son plan de rocades d'établissements pour gagner 850 places d'accueil.



«Nous allons maintenant prendre le temps de discuter avec tous les partenaires»

C'est un séisme au pays de l'école genevoise. Le Conseil d'Etat a présenté hier un important remaniement de la carte des bâtiments scolaires, confirmant ainsi les rumeurs qui couraient depuis une semaine: en 2016, une école de culture générale (ECG) sera créée dans le Collège de Candolle, qui déménagera au Cycle de la Seymaz. Celui-ci fermera et ses élèves seront dispersés dans d'autres écoles. Cette réorganisation permettra de dégager 850 places et de «garantir une stabilité sur dix ans», a promis le Conseil d'Etat. Mais elle soulève une vague d'indignation chez les maîtres et les élèves.

Le secondaire II (Collège, Ecole de commerce et ECG, entre autres) est saturé depuis des années. A titre d'exemple, ces quatre dernières années, il a accueilli 1500 élèves supplémentaires. Chaque année, il y a plus d'élèves qui entrent dans la formation qu'il n'en sort! En cause notamment: le prolongement des parcours de formation, l'entrée plus tardive en apprentissage, le nouvel attrait des ECG – qui a gagné 660 élèves en quatre ans –, la progression démographique. Si rien ne change, le Département de l'Instruction publique (DIP) estime qu'il manquera de 1800 places en 2018. «Mais dès 2016 déjà, nous serons dans une situation de risque majeur, a prévenu hier Anne Emery-Torracinta, cheffe du DIP. Nous pourrions échouer à organiser la rentrée, à établir des grilles horaires, à accueillir de nouveaux élèves. Il nous fallait une solution forte pour répondre à cette situation.»

Mélange de filières et rocares

Cette solution, c'est une large réorganisation de la carte scolaire. La première étape intervient à la rentrée 2015 déjà. Le Collège de Staël, situé à Carouge, deviendra un établissement mixte avec le titre de «collège-école de culture générale». Près de 450 élèves de l'ECG étaient déjà accueillis dans une partie du bâtiment, cette mixité sera renforcée.

La deuxième étape est prévue pour la rentrée 2016: ce sera au tour de l'Ecole de commerce Aimée-Stitelmann, à Plan-les-Ouates, de devenir mixte, avec près de 700 élèves de la filière ECG. Mais le plus gros changement, le voilà: le bâtiment du Collège de Candolle sera réquisitionné pour héberger une nouvelle école de culture générale. «La plus forte concentration d'élèves de l'ECG se situe dans la zone urbaine, il fallait donc implanter une telle école au centre-ville», justifie la conseillère d'Etat. Candolle déménagera 5 km plus loin, au Cycle de la Seymaz. Quid de ce dernier? Rayé de la carte l'an prochain. A la rentrée déjà, il cessera d'accueillir des premières années. Pourquoi abattre le couperet sur la Seymaz? «Les CO du Foron, de la Gradelle et de Bois-Caran étaient aussi des candidats, répond la cheffe du DIP. Le choix s'est finalement porté sur la Seymaz, notamment parce qu'il dispose d'une capacité d'accueil de 850 places.»

Le plan de restructuration compte aussi sur la construction de l'Ecole de commerce de Frontenex, qui devrait être terminée en 2017 pour accueillir 1000 élèves. Une autre école devrait voir le jour à Meyrin en 2022. Ces constructions semblent arriver un peu tard... La planification a-t-elle fait défaut? La cheffe du DIP refuse de juger les actions de ses prédécesseurs. Mais Serge Dal Busco, chargé des Finances, tient à relever que les obstacles sont nombreux lorsqu'il s'agit de construire une école. «Frontenex, par exemple, a été retardée car le Conseil municipal de la Ville de Genève a exigé que nous trouvions une solution de relogement pour la piste d'automodélisme qui occupait le futur emplacement de l'école avant de construire...»

Coup de poignard et effet domino

Les rumeurs avaient donné aux élèves et enseignants un avant-goût de l'ampleur du séisme, mais cela n'a pas empêché le choc. «C'est un coup de poignard! s'exclame Stéphanie Godon, prof à la Seymaz. On ferme un lieu de vie. On est effondré, maîtres comme élèves. On ne va pas en rester là, on va se battre, il existe certainement d'autres solutions!» Pour Salima Moyard, présidente de la Fédération des associations de maîtres du Cycle, «ce projet est plus intelligent que les précédents mais il est aussi plus violent! C'est une erreur de le faire passer au bulldozer, il y aurait dû y avoir une concertation. Et je suis inquiète pour la suite. Qui nous dit que ce dispositif ne va pas surcharger les cycles?»

Une inquiétude partagée par un directeur d'établissement: «Les 530 élèves de la Seymaz seront répartis sur les bâtiments voisins, mais on ne peut exclure que l'un d'eux arrive à saturation. On continuera donc les dominos en déplaçant plus loin les élèves, à l'Aubépine, à Drize? Sans parler des transferts d'enseignants à recaser, qui voltigeront d'une école à l'autre pour boucher les trous!» (TDG)

«Il n'y a pas d'autre solution possible»

Questions à Anne Emery-Torracinta, magistrate à la tête du Département de l'instruction publique (DIP).

Les rumeurs courent depuis plus d'une semaine. Pourquoi le DIP a-t-il refusé de communiquer sur le sujet?

Un projet de réorganisation a été présenté au Conseil d'Etat le 25 février, mais la décision finale devait être prise hier. Il m'était donc impossible de communiquer ou de faire une quelconque annonce tant que le Conseil d'Etat n'avait pas pris de décision! Je comprends la réaction des enseignants et des élèves, et je regrette la manière dont tout cela s'est passé. Mais ce qui est important, c'est que nous allons maintenant prendre le temps de discuter avec tous les partenaires.

Comment a été élaboré ce projet de réorganisation, les directeurs ont-ils eu leur mot à dire?

Depuis octobre, un groupe de travail interne au secondaire II réfléchit à divers scénarios. Puis, en janvier, les acteurs du Cycle d'orientation ont été intégrés à la réflexion. Au final, ce projet résulte donc d'une décision commune entre les directions de l'école obligatoire et du secondaire II. Quant aux directeurs des établissements concernés par la restructuration, ils étaient au courant de nos hypothèses.

Les usagers des écoles regrettent l'absence de concertation, ils s'insurgent d'être mis devant le fait accompli. Que leur répondez-vous?

Si on avait ouvert une consultation, l'émotion aurait été la même qu'aujourd'hui. La carte scolaire est du ressort du Conseil d'Etat! Je ne prends pas plaisir à mettre en œuvre ces mesures, les élèves et les enseignants ne sont pas des pions. Mais il y a une situation d'urgence et pour y répondre rapidement, il n'y a pas d'autre solution possible.